

## Contribution de M. Luchetti Bernard en date 08 février 2024

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Moi, citoyen de Nice, engagé au parti communiste émet un avis défavorable sur les points suivants du projet Haliotis :

- Besoin de précisions sur la déclaration d'intention afin que le projet permette de réduire les nuisances liées à l'exploitation, **notamment les odeurs** dont se plaignent aujourd'hui les riverains.
- Le sous-projet de raccordement des eaux usées de la rive droite du Var ne fait pas partie du marché global de performance conclu en fin d'année 2022. (Le projet prévoit de recevoir les eaux usées actuellement traitées par la station d'épuration de Saint- Laurent-du-Var. Les installations de connexions pour acheminer les eaux usées depuis la rive droite du Var jusqu'à Haliotis feront l'objet d'un projet distinct). **Ce raccordement représente une augmentation de charge à traiter d'environ 15%. Le dimensionnement du projet d'un point de vue financier et dans ses capacités est-il suffisant ?** le projet est dimensionné pour 680 000 personnes, comparé au précédent Haliotis dimensionné pour 623 000 pers. Donc +10%, tient il compte de l'apport des eaux usées de St Laurent ?
- **Les inquiétudes quant à son tracé (notamment l'emprunt du Pont Napoléon III) et aux travaux correspondants.** Ces inquiétudes n'ont pas été levées au cours de la concertation. Rappelons que ce sous-projet fera l'objet d'un projet distinct entraînant une concertation particulière.»

M. LUCCHETTI Bernard  
bernard.lucchetti@sfr.fr